

# Nouvelle entente d'évaluation

13 avril 2005,

La Commission des études a fait connaître les conditions dans lesquelles doit s'opérer le retour en classe.

- <http://www.uqam.ca/annonces/2005/05-056h.htm>
- <http://www.uqam.ca/annonces/2005/05-056i.htm>

Le prof et le groupe bénéficient donc d'une certaine marge de manoeuvre. Or, dans les circonstances, le HIS2515 gr. 30 bénéficie d'une chance et d'une malchance. La chance est que nous ayons quand même complété sept cours et deux évaluations, dont un examen en classe représentant 35 p. cent de la session. La malchance est que les notes obtenues ne sont pas très bonnes pour la plupart et que le rendement à l'examen n'a pas été à la hauteur des attentes. Dans des circonstances normales, cela nous aurait déjà amené à redoubler d'ardeur dans la seconde partie de la session. Compte tenu de plusieurs autres facteurs et en particulier les contraintes posées par la Commission des études, nous proposons donc la nouvelle entente d'évaluation suivante.

Tous les étudiant(e)s sont invités à avoir pris connaissance de cette proposition afin que nous ne perdions pas trop de temps en discussion lors de la rentrée mercredi 20 avril prochain.

Mesures pédagogiques prises pour valider le cours.

- Il n'y a plus que trois cours à la session. Il se dérouleront le 20 et 27 avril et le 4 mai.
- Les cours seront maintenus à une durée de trois heures, mais pourront aller légèrement au-delà de 21 h compte tenu de l'importance des compressions que le prof doit opérer dans la matière prévue.
- La formule d'évaluation sera peu modifiée. Il est essentiellement question de reporter les dates de remise et de remplacer l'examen final par un *take home*.

PREMIER COMPTE RENDU	16 février	15 %
EXAMEN 1	23 février	20 %
SECOND COMPTE RENDU	4 mai	45 %
Remise des questions du <i>take home</i>	4 mai	
EXAMEN FORMULE TAKE HOME	11 mai	20 %

Pour le second compte rendu, les règles demeurent exactement les mêmes que celles prévues à la précédente entente. Seule est modifiée la date de remise.

Pour l'examen formule *take home*, on doit en revanche tenir compte de plusieurs facteurs. D'abord les notes de cours sont toutes disponibles sur Internet, on ne peut donc appliquer les mêmes critères d'évaluation que pour un examen en classe sans droit aux notes. Deuxièmement la "seconde partie de la session" se résumera à trois cours. Troisièmement, la Commission des études nous commande "d'assurer l'atteinte des objectifs académiques". Or comment assurer l'atteinte de ces objectifs dans une session amputée de cinq cours !? Lors d'une réunion du personnel enseignant du Département d'histoire, la réponse fut très simple : en haussant la tâche de travail et les critères d'évaluation. Enfin, comme il est dit plus haut, le rendement moyen lors du premier examen n'a pas rencontré les attentes. Par conséquent, la formule retenue est la suivante.

- Le *take home* consiste en trois textes de 1000 mots chacun (trois pages à simple interligne) portant sur trois questions posées par le professeur. Ces questions pourront porter sur l'ensemble de la matière cette session et non pas seulement sur les trois derniers cours. L'étudiant pourra compter sur toute la documentation disponible, notamment les notes de cours diffusées sur le site et sera tenu, pour enrichir sa réflexion, de recourir à des ouvrages d'histoire du Canada (bien sûr ceux qu'il utilise pour son travail...).
- L'information doit bien sûr être abondante, précise et rigoureuse. Compte tenu de la nature de l'exercice, le principal critère d'évaluation sera cependant la qualité de la réflexion et la richesse des dimensions que vous choisirez d'aborder. La qualité du texte et de l'expression sera aussi minutieusement évaluée.

- Puisque la remise est prévue après la fin de la session, les *take home* devront absolument être remis dans un seul message courriel avant le mercredi 11 mai à 23 h 59. Aucun retard ne pourra être accepté. Notez aussi que votre texte doit absolument apparaître dans la zone message, sans mise en page particulière. Vous devez fournir votre nom, le numéro du cours, le groupe, le texte de chacune des questions et, à la suite, votre réponse. En d'autres mots, il n'est pas question d'envoyer de fichier attaché, qu'ils soient de format Word, WordPerfect, ou tutti quanti. Le prof est cependant ouvert aux suggestions quant au mode de remise des corrections une fois qu'elles auront été accomplies.
- L'adresse courriel où acheminer votre texte demeure [laporte.gilles@uqam.ca](mailto:laporte.gilles@uqam.ca)

En espérant cette nouvelle entente d'évaluation juste et équitable,

Bon retour en classe,

Gilles Laporte